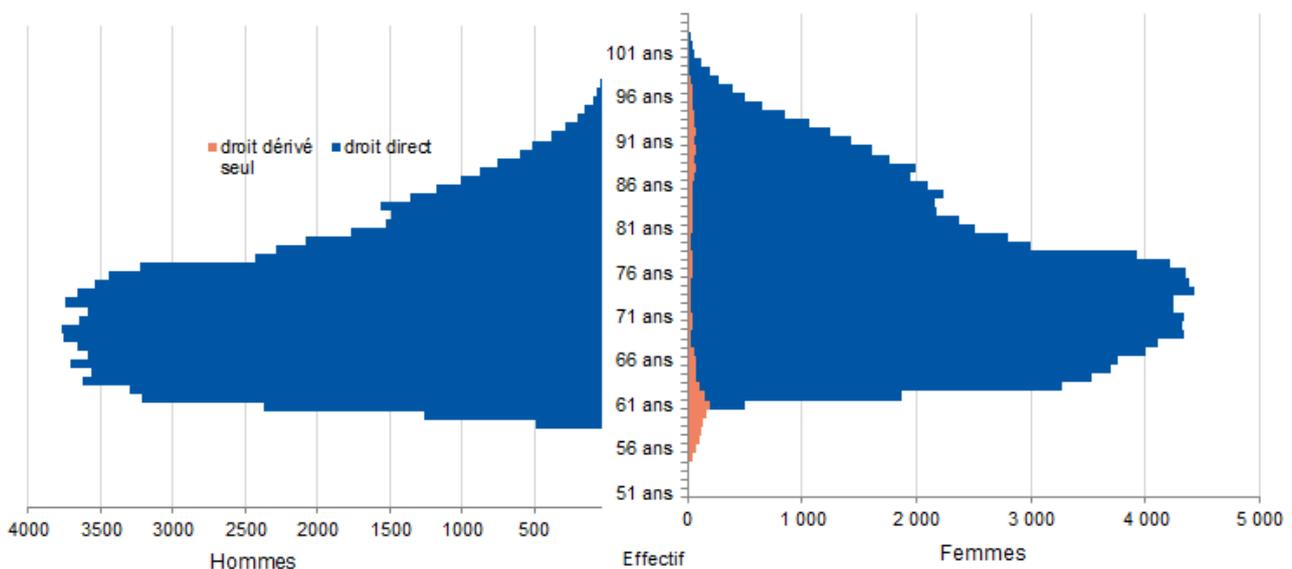


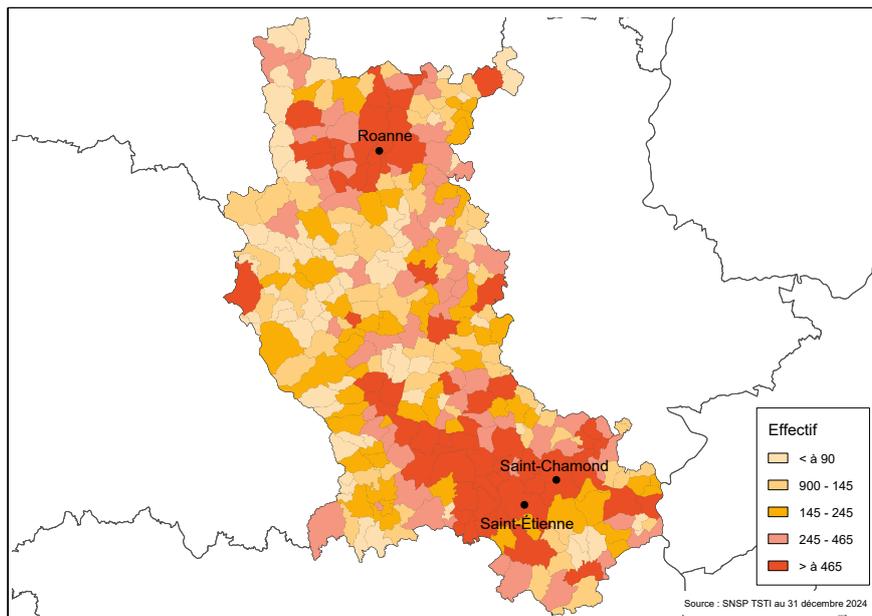
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 878	6 049	9 927
Droits directs (retraites personnelles)	3 453	3 777	7 230
Droits dérivés (retraites de réversion)	425	2 272	2 697
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	310	500	810
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 265	443	1 708
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,3 ans	63,0 ans
Droits dérivés	77,5 ans	75,8 ans	76,1 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	82 310	104 002	186 312
Retraités percevant un droit direct seul	78 739	72 815	151 554
Retraités percevant un droit dérivé seul	341	2 808	3 149
Retraités percevant les deux à la fois	3 230	28 379	31 609
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,6%	3,8%	3,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	25 403	8 775	34 178
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,1 ans	76,0 ans	75,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 050 €	830 €	927 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,1%	49,4%	35,0%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Saint-Étienne			
Nombre total de retraités	15 051	21 090	36 141
Retraités percevant un droit direct seul	14 398	14 176	28 574
Retraités percevant un droit dérivé seul	35	723	758
Retraités percevant les deux à la fois	618	6 191	6 809
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,0%	7,3%	8,0%
Roanne			
Nombre total de retraités	3 609	5 799	9 408
Retraités percevant un droit direct seul	3 409	3 812	7 221
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	121	128
Retraités percevant les deux à la fois	193	1 866	2 059
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,2%	5,6%	5,8%
Saint-Chamond			
Nombre total de retraités	3 587	4 770	8 357
Retraités percevant un droit direct seul	3 427	3 025	6 452
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	172	182
Retraités percevant les deux à la fois	150	1 573	1 723
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,5%	5,1%	5,3%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".